

SYSTÈME D'AIRBAGS



AVERTISSEMENT : les éléments du système d'airbags sont sensibles aux interférences électriques ou physiques, qui pourraient facilement endommager le système et causer le déclenchement accidentel ou des anomalies de fonctionnement du module d'airbags.

Pour éviter tout dysfonctionnement du système d'airbags, consultez votre concessionnaire/réparateur agréé avant de poser les éléments suivants :

- un équipement électronique tel qu'un téléphone mobile, une radio bidirectionnelle ou un système audio ;
- des accessoires fixés à l'avant du véhicule ;
- toute modification de l'avant du véhicule ;
- toute modification nécessitant la dépose ou la réparation de câblage ou de composants situés à proximité des éléments du système d'airbags, notamment le volant, la colonne de direction, le tableau de bord et la planche de bord ;
- toute modification de la planche de bord ou du volant.

SYSTÈME ANTIVOL



Aucune modification ou addition ne doit être apportée au système antivol. Ces modifications peuvent entraîner un mauvais fonctionnement du système.

INDICATEUR DE PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN

Les entretiens programmés sont signalés au conducteur par l'intermédiaire de l'afficheur de messages, que ce soit en termes de distance restant à parcourir ou de durée avant le prochain entretien. Lorsque la distance ou le nombre de jours sont dépassés, l'écran affiche une valeur négative (-) pour vous indiquer qu'un entretien programmé doit être effectué.

L'un ou l'autre type d'information sur l'entretien ou les deux (distance et durée) peuvent s'afficher.

ENTRETIEN ASSURÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE



Toute baisse importante ou soudaine d'un niveau de liquide ou usure irrégulière des pneus doit être signalée sans délai à un technicien qualifié.

Outre l'entretien périodique, un certain nombre de contrôles simples doivent être effectués plus fréquemment.

CONTRÔLES QUOTIDIENS

- Fonctionnement des feux, de l'avertisseur sonore, des indicateurs de direction, des essuie-glaces et des témoins.
- Fonctionnement des ceintures de sécurité et des freins.
- Recherche de traces de liquide sous le véhicule : celles-ci pourraient indiquer une fuite.

CONTRÔLES HEBDOMADAIRES

- Niveau d'huile moteur.
- Contrôle du liquide de refroidissement moteur.
- Niveau de liquide de frein/embrayage.